

## COVID-19 & Gestion de l'Épargne Salariale

### Contexte économique et financier

Depuis le début 2020, les marchés financiers sont confrontés aux conséquences de la guerre commerciale Chine/USA, aux incertitudes géopolitiques liées au Brexit et à la difficile remontée de l'inflation. Puis la crise sanitaire et le confinement ont généré un bouleversement inédit mettant les économies mondiales à l'arrêt. Ce contexte extraordinaire a fortement impacté la performance des différents fonds du PEG et du PERCO résultant des marchés monétaires, obligataires et celui des actions.



**Jean-Bernard BERTHELIN**  
DSC-adjoint en charge de l'Épargne Salariale

**Pour le 1<sup>er</sup> semestre la situation est contrastée au regard de la crise sanitaire :**

#### • Marche Monétaire et Obligataire : les banques centrales à la manœuvre

Grâce à une politique expansionniste des banques centrales et des taux d'intérêts bas, les états ont pu affronter ces chocs. Dans ce contexte, les marchés financiers n'anticipent ni la reprise de l'inflation, ni celle des taux d'intérêts. En période de récession, les déficits publics contribuent à la baisse des taux. En Europe, les achats massifs de dette souveraine ont permis de lutter contre les effets déstabilisateurs de la pandémie.

#### • Marché des actions : l'ombre du COVID-19 sur la reprise économique

Les reprises économiques restent très dépendantes des consommations intérieures. La production manufacturière s'engage dans une reprise qui impacte la relocalisation des chaînes de valeur. En période de confinement, la numérisation des sociétés devient un vecteur d'accélération des innovations technologiques...

#### • Perspectives 2020/2021

Par ce choc inédit, l'incertitude des prévisions devient un postulat. Les analystes économiques n'ont plus de référentiel comparable y compris pour évaluer la maîtrise effective de la pandémie ! Ce manque de visibilité hypothèque la stabilité des marchés financiers !

	Prévisions de croissance 2020-2021							
	FMI		OCDE		Banque mondiale		Communauté européenne	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Croissance mondiale	-4,9	5,4	-6,0	5,2	-5,2	4,2	-3,5	5,2
USA	-8,0	4,5	-7,3	4,1	-6,1	4,0	-6,5	4,9
Zone Euro	-10,2	6,0	-9,1	6,5	-9,1	4,5	-7,7	6,3
Allemagne	-7,8	5,4	-6,6	5,8	nc	nc	-6,5	5,9
France	-12,5	7,3	-11,4	7,7	nc	nc	-8,2	7,4
Italie	-12,8	6,3	-11,3	7,7	nc	nc	-7,5	6,5
Espagne	-12,8	6,3	-11,1	7,5	nc	nc	-7,4	7,0
Royaume Uni	-10,2	6,3	-11,5	9,0	nc	nc	-8,3	6,0
Japon	-5,8	2,4	-6,0	2,1	-6,1	2,5	-5,0	2,1
Chine	1,0	8,2	-2,6	6,8	1,0	6,9	1,0	7,8
Inde	-4,5	6,0	-3,7	7,9	-3,2	3,1	nc	nc
Russie	-6,6	4,1	-8,0	6,0	-6,0	2,7	nc	nc
Brésil	-9,1	3,6	-9,1	2,4	-8,0	2,2	nc	nc

Source : FMI, OCDE, Banque mondiale, Communauté européenne



**Nadia ZAK-CALVET**

DSC-adjointe  
Présidente du  
Conseil de  
Surveillance du  
fonds Orange  
Actions

Administratrice de  
société certifiée

### Impact sur les fonds du PEG et du PERCO

Avec le COVID-19, les conseils de surveillance des Fonds du PEG et du PERCO se sont tenus en distanciel (cf. avec des situations à date variant du 31/03 au 30/04/2020). Avec toute cette économie chamboulée, la gestion financière a été confrontée à des incertitudes majeures. Cependant, il faut noter la très bonne tenue de l'épargne solidaire qui confirme son attractivité.

Fonds du PEG	Composition	Performance \$1 2020 *	Performance 2019	Performance sur 5 ans (2015-2019)	Echelle de risque
Orange Actions Classique (C et D)	100% en actions Orange	-16,73%	-2,71%	15,07%	1-2-3-4-5-6-7
Evolutis	55% à 85% obligations € 10% à 40% actions € 0 à 20% titres diversifiés	-0,65%	9,25%	16,06%	1-2-3-4-5-6-7
Equilibris	100% obligations courtes zone €	-0,33%	0,46%	0,46%	1-2-3-4-5-6-7
Dynamis Solidaire	60% à 70% actions € 30% à 40% obligations € 5 à 10% entreprises solidaires	19,24%	26,91%	72,11%	1-2-3-4-5-6-7

Fonds du PERCO	Composition	Performance \$1 2020 *	Performance 2019	Performance sur 5 ans (2015-2019)	Echelle de risque
Actions € Monde	65% à 100% actions 0 à 35% titres diversifiés	-9,79%	25,53%	41,30%	1-2-3-4-5-6-7
Obligation Euro Monde	27,5% obligations internationales 72,5% obligations zone €	0,42%	6,98%	12,43%	1-2-3-4-5-6-7
Monétaire €	100% monétaire €	-0,27%	-0,32%	-0,90%	1-2-3-4-5-6-7
Epsens Emploi Santé Solidaire	60% à 100% actions € 0% à 40% obligations € 5 à 10% solidaires	-13,80%	18,28%	20,42%	1-2-3-4-5-6-7
Amundi Protect 90*	Diversifié avec protection à 90 min du capital investi	-5,88%	3,00%	1,74%	1-2-3-4-5-6-7



Dans le « monde d'après », la finance solidaire contribue à infléchir un modèle économique en tenant compte des exigences environnementales et sociales. Déjà en 2019, les français avaient placé près de 62% de leur épargne salariale dans des fonds d'épargne solidaire.

## Gouvernance de l'épargne salariale

Lors des conseils de surveillance du mois de juin, les présidences des conseils de surveillance ont été renouvelées. Face à la montée des incertitudes, la gestion de votre épargne salariale est une affaire sérieuse. La **CFDT** prend ses responsabilités en coordonnant et interpellant toutes les parties prenantes à la surveillance et la gestion des fonds notamment par de réguliers échanges d'informations avec les gestionnaires des fonds et la direction de l'entreprise.

Nos référents **CFDT** sont pour :

- **PERCO** : Patrick Beck, Président du conseil de surveillance
- **Dynamis Solidaire** : Arnaud Vilain, Président du conseil de surveillance
- **Evolutis** : Hassan Benazizi et Eric Rappé, membres titulaires du conseil de surveillance
- **Equilibris** : Nadia Zak Calvet, Présidente du conseil de surveillance,
- **Solocal** : Anita Iriart-Sorhondo, membre titulaire du conseil de surveillance
- **Et aussi** : Nathalie Pauwels, Thierry Bricaud, Luc Marino, J-Michel Montlahuc, Alain Obertelli,...



Patrick Beck

PDT du CS\* PERCO



Arnaud Vilain

PDT du CS\* DYNAMIS



Anita Iriart-Sorhondo

Membre CS SOLOCAL



Hassan Benazi

Membre CS EVOLUTIS



Eric Rappé

Membre CS EVOLUTIS

\*PDT du CS : Président du conseil de surveillance

## Du nouveau pour la Gouvernance de l'actionariat salarié

La loi Pacte impose que tous les membres du Conseil de surveillance du FCPE Orange Actions représentant les salariés actionnaires soient impérativement élus au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Actuellement, le conseil de surveillance du fonds Orange Actions est composé de 16 membres (8 membres élus, 4 membres désignés par les syndicats représentatifs et 4 membres de la direction).

Afin de se mettre en conformité avec la loi Pacte, un avenant à l'accord de gouvernance de l'actionariat salarié de mars 2018, a été négocié et signé en date du 15 juillet. Fin novembre, des élections auront lieu pour constituer un nouveau conseil de surveillance qui sera composé de 12 membres élus représentant les salariés actionnaires (voix délibérative) et 4 membres de la direction (voix consultative). L'accord qui vient d'être négocié prévoit des moyens spécifiques pour la gouvernance de l'actionariat et la formation des membres élus.

Enfin, cet accord est novateur car, à la demande de la **CFDT**, il vise une féminisation de ce conseil de surveillance par une répartition équilibrée femmes/hommes lors de la constitution des listes de candidatures

## Sécurisation de l'épargne salariale : Intéressement 2020

Les organisations syndicales signataires de l'accord d'intéressement 2018/2019/2020 avaient jusqu'au 10 juillet pour négocier et s'engager afin de fixer les objectifs de l'intéressement 2020.

Dans le contexte plus qu'incertain, la **CFDT** a veillé à :

**Sécuriser** en considérant les absences pour garde d'enfants liées au COVID-19 comme du temps de présence dans le calcul de la prime d'intéressement (cf. modification de l'annexe 2).

**Réaffirmer** le principe de neutralisation possible des événements exceptionnels impactant le niveau de réalisations des objectifs (l'article 4).

**Négocier** des objectifs les plus acceptables, atteignables et potentiellement déclencheurs de la surperformance.

La direction a accepté un délai de signature courant du 15/07 au 31/08. Au moment où nous rédigeons, seule la **CFDT** s'est engagée ayant préalablement négocié des filets de sécurité laissant espérer une stabilité de la prime d'intéressement pour l'exercice 2020 (cf tract **CFDT**). **RAPPEL** : pas de signature, pas d'intéressement !...

Pour aller plus loin, recevoir les tracts sous forme électronique, discuter, poser une question, vos contacts CFDT Épargne et Actionariat Salarié Orange :

[jeanbernard.berthelin@orange.com](mailto:jeanbernard.berthelin@orange.com) ou [nadia.zakcalvet@orange.com](mailto:nadia.zakcalvet@orange.com)

**ADHÉREZ À LA CFDT !**



Vous recevez ce courrier électronique parce que vous êtes abonné pour recevoir notre Newsletter CFDT  
Vous pouvez vous désinscrire en cliquant sur ce lien : [Se désabonner](#)

